



## Certificat de Compétences en Entreprise



# Certificat de Compétences en Entreprise (CCE)

## Traiter la paie



### PUBLIC

Toute personne souhaitant faire certifier ses compétences



### PRÉ-REQUIS

Être formé et/ou expérimenté en rapport avec le domaine visé  
**Gérer la paie**



### LIEU

- **À la CCI Paris Ile-de-France**  
6/8 avenue de la Porte de Champerret  
75017 Paris (Site accessible aux personnes en situation de handicap)



Mme Sarah ACHARD, notre référent Handicap, est joignable au : 01.55.65.74.28 / sachard@cci-paris-idf.fr

Ou

- **À distance** (Plateforme LMS CCI Paris Ile-de-France / Blackboard)



### DURÉE

De 1 à 7 heures, selon la modalité de certification choisie et le CCE



**TARIF** (net de taxes) par participant :

**500 ou 1 200 €**, selon la modalité de certification choisie



### CALENDRIER 2022

Démarrage possible tout au long de l'année

La certification – inscrite au Répertoire Spécifique – peut être intégrée à un parcours de formation éligible au CPF. Contactez-nous pour découvrir les modalités possibles



## Référentiel

La certification repose sur un référentiel de 3 domaines de compétences, validé par les entreprises :

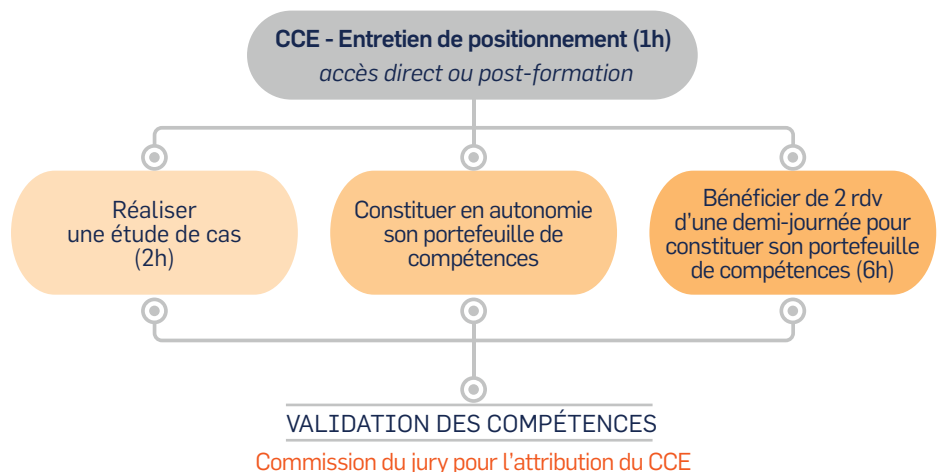
- 1• Préparation de la paie et des déclarations sociales et fiscales
- 2• Traitement, enregistrement et contrôle de la paie
- 3• Traitement, enregistrement et contrôle des déclarations sociales et fiscales

## Objectifs du dispositif

- Reconnaître et valoriser les compétences développées
- Obtenir une certification enregistrée au Répertoire Spécifique de France Compétences

## Modalités du dispositif

Plusieurs voies d'accès possibles à la certification



## Les de la démarche de certification

- S'adapte à la situation de chacun (plusieurs modalités possibles)
- Professionnalise et motive les participants
- Formalise les pratiques métier et les expertises
- Valorise et valide les compétences exercées par une certification nationale officielle
- Participe à la sécurisation des parcours professionnels

Le livrable est examiné par un évaluateur habilité CCI

## PLUS D'INFORMATIONS



### Contact

CCI Paris Ile-de-France | Direction de l'Apprentissage | Département Entreprises & Compétences  
Audrey Vannaire (Référént Administratif) | avannaire@cci-paris-idf.fr | 01 55 65 74 41  
27 avenue de Friedland - 75008 Paris | <http://cciparisidf.fr/dec>